Le Nord

Administration de la CROIX DU NORD, 15, rue d'Angleterre

CONDITIONS		PUBLICITÉ	
Par la Poste. Un An.	20 francs.	Annonces. . . . . la ligne	0.30
Six Mois	10 —	Réclames . . . . . —	0.60
Trois Mois.	5 —	Faits-divers . . . . . —	1.20
Départem. non-limitrop. et Etrang., *port en sus*		Chronique locale . . . . . —	2.50

A l'occasion du JOUR DE L'AN le CROIX ne paraîtra pas demain lundi, et les bureaux seront fermés lundi 2 janvier à partir de midi.

CELLES QU'ON N'INSULTE PAS

Autrefois, sous le règne des Néron et des Dioclétien, on livrait les chrétiens aux bêtes : c'était terrible, mais du moins on ne les déshonorait pas.

Nos modernes persécuteurs ont des mœurs plus douces et aussi des vengeances plus raffinées : ils se bornent à proscrire leurs victimes, après les avoir traînées dans la boue.

Cette réflexion vient naturellement à l'esprit, quand on parcourt, dans les feuilles maçonniques, le récit des hauts faits que la liquidateur Déroumaux a accomplis aux monastères des Carmélites de Lille et des Visitandines de Roubaix.

Il n'a pas suffi aux scribes du *Progrès*, du *Réveil* et autres *Radical*, d'applaudir aux actes de « banditisme sacrilège » dont ces saintes filles ont été les victimes, mais il leur a encore fallu insulter à leur douleur et déverser sur elles des propos orduriers et d'odieuses diffamations.

C'est aussi lâche qu'infâme.

Mais s'il est des femmes que d'abjects plumitifs ont eu l'impudeur de salir, parce qu'elles incarnent l'idéal des vertus chrétiennes pratiquées à un degré héroïque, il en est d'autres, en revanche, que l'on couvre d'un singulier respect, et pour lesquelles on a amassé des trésors d'indulgence.

Ces femmes là, on ne les insulte pas dans les organes maçonniques, et l'on prend bien garde de les contrarier dans l'exercice de leur... profession (?).

Ce sont celles qui, le soir, envahissent nos boulevards, et viennent s'afficher dans la turpitude d'un commerce honteux.

Libre à elles de rendre nos trottoirs inabordables, de trafiquer de leur corps, de faire état de leur abjection, non seulement on ne s'indigne pas, on ne leur fait pas honte, mais on ne les rappelle même pas au respect de la décence d'autrui.

Que dis-je, une sympathie chaude et efficace enveloppe de nos jours les filles de joie : dernièrement, au sein de l'édilité parisienne, d'élégants rhéteurs, de fins lettrés, des législates retors, s'unissant dans un même élan, réclamaient et obtenaient du préfet de police, l'abolition des règlements qui régissent la matière.

Liberté pleine et entière désormais, aux prostituées de vivre en commun dans le costume de leur ordre.

« Hors d'ici, vous qui renonçant au monde et à ses décevantes volupté, vous abimiez dans la contemplation et la prière. Vous vous étiez soumise à un idéal de pureté, de chasteté et de renoncement; vous aviez promis, à votre fiancé divin, de garder votre robe d'innocence et il vous entêté bien doux d'achever ici vos pieuses vies : malheureusement tout cela n'est plus dans l'ordre ».

« D'ailleurs, vous couchez sur la dure, vous vivez de privations, vous mangez dans des écuelles, vous êtes vêtues d'étoffes sombres et — un rédacteur du *Radical* l'affirme — vos maisons sont de véritables foyers de propagation épidémique » : hors d'ici, car sachez que si les lupanars sont ouverts, les couvents sont fermés !

Quant à vous, courtisanes vautrées, répendez l'ivresse, dégradez-vous, avilissez-vous, vendez-vous, c'est votre affaire, vous êtes majeures, vous êtes libres.

« Sans doute, vous convertissez nos quartiers en cloaques, vous propagez la pourriture, vous empoisonnez notre race à sa source... qu'importe ? — Soyez en paix, notre protection vous garde.

Seulement — car il y a un seulement — gardez-vous, Madeleines pécheresses, de vous laisser toucher par la grâce, gardez-vous de vous repentir et de convertir cette maison en un lieu de prières : vous seriez immédiatement hors la loi, car ces mêmes principes qui affranchissent les mauvais lieux de toute soumission, nous forcent à fermer les portes des cloîtres. »

Voilà.

Oui, voilà l'idéal de la république maçonnique : la prière est séditieuse, la vertu est une tare et la chasteté vous vous à l'arbitraire ; mais la corruption, mais la prostitution où les désirs impurs viennent boire et s'empoisonner, ont droit à la protection des puissants du jour !

A. R. T.

ECHOS

MÉDAILLE DES POSTES ET TÉLÉGRAPHES

La médaille de bronze des postes et télégraphes est décernée à MM Oscar Chatelet, courrier auxiliaire à Béthune, Théodore Dampuré et Alphonse Diot, gardiens de bureau à la ligne du Nord ; J.-B. Leroy, facteur de ville à Boulogne-sur-Mer ; Edouard Martin, facteur local à Saint-Amand-les-Eaux ; Henri Piérard, courrier auxiliaire à Maubeuge ; Alfred Tahon, facteur rural à Auxi-le-Château ; Armand Tordoir, facteur-chef des postes à Valenciennes.

EMPLOIS CIVILS

Est nommé commis des douanes de 2e classe M. Jules Tripet, ex-adjudant au 40e régiment d'artillerie, à la résidence de Jaumont-route, direction de Valenciennes.

CAVALERIE

M. le lieutenant Dupuy, du 2e régiment de chass. à cheval, passe au 19e régim. de chasseurs.

LES SERVICES TÉLÉPHONIQUES ET TÉLÉGRAPHIQUES LE LUNDI 2 JANVIER

Une note officieuse dit que, le lundi 2 janvier 1905, les services postaux, télégraphiques et téléphoniques seront assurés dans les mêmes conditions que les dimanches et jours fériés.

MÊME A CAYENNE !...

On a dit que l'anticléricalisme n'était pas un article d'exportation. Ce l'est devenu sous le régime des Combes et Cie.

Il y a, à Cayenne, un hôpital militaire qui a été transformé dernièrement en hospice civil.

Naturellement, on l'a laïcisé et on en a chassé les Sœurs.

Restait cependant encore, jusqu'en ces derniers temps, un aumônier de l'ordre des Pères du Saint-Esprit.

Aumônier d'hospice à Cayenne, il faut avouer que ce n'est guère là une brillante sinécure, et il faut toute l'abnégation et tout le dévouement des religieux apôtres pour accepter de pareilles missions.

Pour remercier le titulaire de cet emploi, on vient simplement de le mettre à la porte, ainsi qu'il en ressort d'une lettre adressée par le missionnaire à des parents qui habitent Roubaix.

Même à Cayenne, le gouvernement de M. Combes chasse ceux qui font le plus de bien à l'influence française.

L'anticléricalisme est devenu un article d'exportation.

J. des V.

A la Trésorerie générale

Démission de M. De Swarte

M. De Swarte, trésorier payeur général du Nord, a cessé ses fonctions jeudi dernier et a remis sa démission entre les mains de M. Rouvier, ministre des Finances.

Des bruits très graves couraient depuis quelque temps sur le compte de M. De Swarte ; l'arrivée à la Trésorerie, au début de la semaine, de deux inspecteurs des finances ne servit qu'à leur donner plus de consistance. Nous les connaissions, mais n'en parlions pas, pour nous tenir sur une réserve que nos lecteurs comprendront. Cependant, certains de nos confrères en ayant parlé, nous n'avons plus de raison de ne rien dire.

M. de Swerte, a été nommé trésorier-payeur général à Lille, il y a une dizaine d'années.

Né en 1848 à Dunkerque, il collabora après ses études de droit, à des revues et journaux le *Mémorial artésien*, la *France du Nord*, *l'Avenir d'Arras*, le *Dictionnaire des Finances*, la *Revue d'administration*, puis devint secrétaire particulier du garde des sceaux, chef de cabinet du président du Sénat, trésorier-payeur général de la Haute-Marne, du Jura, des Ardennes, de Seine-et-Marne. De Melun, il passa à Lille, où il succéda à M. Arsène Picard, qui remplaçait M. d'Audiffrad-Pasquier depuis 1886.

Ami des arts, M. de Swarte était correspondant du ministère de l'Instruction publique, membre de diverses sociétés et commissions, de la commission de notre Musée, de notre Ecole des Beaux Arts ; il publiait des études sur les salons et les expositions.

Amateur d'histoire, il publiait des brochures sur un *Canal de Baillœul à la Lys*, sur la *Garde bourgeoise de Baillœul*, sur *Samuel Bernard*, sur *Descartes, directeur spirituel* ; ce dernier ouvrage obtint même un prix de 500 francs à la récente distribution de l'Académie Française.

Financier, il composait — chose curieuse — deux volumes d'un *Traité de la comptabilité occulte et des gestions extra réglementaires* et le *manuel du candidat percepteur surnuméraire*.

Ceux qui sauraient, de plus, que M. de Swarte, très répandu à Lille et à Paris, menait la vie à grandes guides, voulait être où paraître grand seigneur, fréquentait le monde et les salons, étaient frappés de sa prodigieuse activité intellectuelle et physique et s'étonnaient qu'il pût encore affronter les responsabilités et traiter les affaires d'un établissement aussi important que la Trésorerie générale du Nord, le plus important de France, la Seine n'ayant pas de trésorier-payeur général.

***

Comment M. de Swarte en est-il arrivé à la démission, d'aucuns disent à la suspension ? Il y a, paraît-il, des causes d'ordre privé, qui ne regardent personne ; il y a aussi des causes d'ordre public. On n'ignorait pas que la situation pécuniaire personnelle de M. de Swarte, était obérée, qu'il s'était laissé aller à souscrire des billets à ordre, que son crédit n'était pas haut côté dans les établissements financiers. Un jour, dit-on, il demanda dans une banque, un prêt de 50 000 francs, moyennant un paiement à échoir de 55 000 ; ce prêt lui fut refusé.

On connut cette situation au ministère et l'on s'émut de pareils agissements. Les inspecteurs furent envoyés.

Il faut compter avec l'exagération, disent les quelques défenseurs de M. de Swarte. Si le trésorier payeur est atteint comme homme, il ne l'est pas comme fonctionnaire et ses comptes de fonds publics sont en règle.

Un gros scandale financier en perspective, 200.000, 400 000, 500 000 francs de déficit, couverts d'ailleurs en totalité ou en partie par le cautionnement assurant les autres.

Où est la vérité ?

Nous préférons ne pas nous prononcer à la légère et attendre les résultats des investigations des deux inspecteurs.

Elles n'entraveront pas la marche ordinaire des bureaux de la Trésorerie, qui ne fermera pas ses portes comme on l'a cru à tort.

M Bahey, chef de division au ministère des finances, a pris possession des services, vendredi matin. Il a été installé par M. Aubanel, secrétaire général de la Préfecture.

GAZETTE du NORD

On annonce la mort :

— A **LILLE**, de **M. Barbe**, avocat, délégué cantonal, ancien adjoint au maire, décédé vendredi matin, des suites d'une congestion pulmonaire.

L'inhumation aura lieu à Mons-en-Barœul.

— A **BŒSEGHEM**, de **M. Louis-Joseph Foine** maire de cette commune, décédé le 28 décembre, dans sa 54e année.

M Foine gérait les affaires municipales de Bœsseghem depuis 1884.

Veuf en 1re noces de Mme Fanny Cattoir et en 2e noces de Mme Hélène Cattoir, le défunt était l'oncle de M. Mordacq-Cattoir, maire de Blaringhem, vice-président du Conseil d'arrondissement d'Hazebrouck.

Les funérailles de M. Foine auront lieu en l'église de Bœsseghem, lundi à 10 h. 1/2.

— **A SAINTE-MARIE-CAPPELLE**, de **Mme Ve A. Damien**, née **Adèle Baelen**, décédée à l'âge de 77 ans, munie des Sacrements. Ses funérailles auront lieu, mardi 3 janvier, à 10 heures.

Mme Damien était une de ces personnes qui trouvent tout leur bonheur à se rendre au chevet des malades pauvres afin de leur prodiguer leurs propres soins, en vraie sœur de charité.

— **A MERRIS**, de **M. Louis Bacquaert**, conseiller municipal, décédé le 29 décembre, à l'âge de 75 ans.

Ses funérailles solennelles auront lieu lundi 2 janvier, à 10 heures, en l'église paroissiale.

Nous recommandons aux prières l'âme des défunts et offrons à leur famille nos chrétiennes condoléances.

LILLE

1er janvier 1852. — Un *Te Deum* d'actions de grâces est chanté en l'église Saint-Maurice, à l'occasion des résultats du plébiscite du 20 décembre 1851.

2 janvier 1851. — Premières visite pastorale du nouvel archevêque de Cambrai, Mgr Régnier, ancien évêque d'Angoulême.

Une femme tuée par son mari

Rue de Wazemmes

Un drame sanglant a mis en émoi, samedi, le quartier populeux du Moulins-Lille : un belge, expulsé de France, a tué sa femme.

Ménage désuni

Le 21 février 1903, un ouvrier serrurier, Arthur Denuit, 47, épousait une veuve Caulier, née Marie Lahénisud, 53 ans, mère de sept enfants dont le plus vieux avait 25 ans, et le plus jeune 6 ans, seuls les quatre dernier étaient habiter avec leur mère.

Le ménage s'établit rue Philippe-de-Comines. Il ne fut lguère heureux ; le mari travaillait peu mais buvait beaucoup ; les querelles étaient fréquentes.

Denuit avait été expulsé en 1898, mais par mesure de clémence il avait été autorisé à revenir en France en 1903.

Au commencement de décembre dernier, ayant été compromis dans un vol, il fut de nouveau conduit à la frontière.

La femme ne pleura pas ce départ forcé et quitta la rue Philippe-de-Comines pour habiter

Rue de Wazemmes, 16

chez M. Héquet, cabaretier, où elle loua deux chambres au 3e étage.

Pour subvenir à ses besoins et à ceux de ses 4 enfants, la femme Denuit s'en alla travailler en journée.

Il y a huit jours, Denuit revint et s'installa chez sa femme. La police naturellement ne s'en aperçut pas.

Le serrurier déclara qu'il travaillait, mais en réalité le peu d'argent qu'il possédait se liquidait en boisson.

Découverte du crime

Samedi matin vers sept heures, un maraîcher passant rue de Wazemmes entendait tout à coup des cris : des enfants appelaient au secours.

Il prévint M. le cabaretier et tous deux montèrent au 3e où on frappa inutilement ; finalement M. Hequet d'un vigoureux coup d'épaule enfonça la porte.

Un horrible spectacle

La femme Denuit était étendue à terre sur une toile d'emballage, le front fracassé et la gorge complétement sectionnée.

La mort avait dû être instantanée, car le visage n'était nullement contracté.

Les armes du crime

Le maillet qui avait servi à porter le premier coup fut bientôt retrouvé : c'est une sorte de masse en fonte dont on se sert pour casser du charbon.

L'assassin avait laissé dans la chambre le couteau de cuisine avec lequel il avait coupé la gorge de la victime.

L'enquête. — Descente du parquet

M. Parisot de Sainte-Marie, commissaire de police de la rue Fontenoy, se rendait rue de Wazemmes et interrogea les témoins.

La victime avait l'habitude de se lever de très bonne heure.

Samedi matin, vers 6 heures, une voisine se rendit chez les époux Denuit : le mari et la femme ne semblaient nullement en dispute. La voisine leur prêta et emprunta un fer à repasser.

Vers 6 h. 1/2, une autre voisine rencontra dans l'escalier Denuit et ne remarqua rien d'anormal.

Aucun bruit insolite n'avait été entendu.

L'assassin avait emporté son livret de mariage et une somme de quinze francs qui se trouvait dans les poches de la victime.

Vers 10 h. arrivait M. Delalé, juge d'instruction, accompagné de son greffier M. Porquet et de M. Delsart, substitut.

On croit que l'assassin a'est rendu à Ypres d'où il est originaire. Des mandats d'arrêt ont été lancés dans toutes les directions.

L'autopsie

Le cadavre de la victime a été transporté à la Faculté de médecine.

L'autopsie sera faite lundi matin à 11 h., par M. Castiaux, médecin-légiste.

L'incident Avon-Debierre

M. le capitaine Avon a informé samedi après-midi M. Delalé, qu'il venait de choisir comme conseil Me Decroix, ancien bâtonnier.

Les vôles complémentaires de la taxe militaire de 1904 revêtus des formalités prescrites par la loi sont, à partir de ce jour, entre les mains des percepteurs et chaque contribuable doit acquitter la somme pour laquelle il est porté nudit rôle, dans les délais fixés par la loi, sous peine d'y être contraint.

Congé du Nouvel An. — Les bureaux de la Mairie et la Bibliothèque communale seront fermés les 1er et 2 janvier, à l'occasion du Nouvel An. Les Musées seront fermés le 1er janvier.

Cosmorama mouvant. — Théâtre pittoresque de la nature. — Cette intéressante attraction c'est transportée de la rue Jean-Roisin, au n° 78, de la rue Nationale, avec une merveilleuse série de nouveaux voyages.

Du dimanche 1er au mercredi 4 janvier : Le Tyrol pittoresque.

Du jeudi 5 au samedi 7 janvier : Florence, Pise et Sienne, etc.

Entrée, 0 fr. 50. — Abonnements, 12 entrées, 4 fr. 50.

Mouvement de la population pour 1904. — Les naissances ont été de 5 463. Les décès ont été de 4.933. Il a été célébré 1.893 mariages.

Pour 1903, on avait enregistré : 5 777 naissances ; 5.076 décès ; 2.014 mariages.

Population au dernier recensement : 215.431 habitants.

Le feu. — Un incendie sans importance s'est déclaré vendredi soir, rue du Faubourg-des-Postes, 36.

Etat-Civil de Lille

CHOCOLATS DE QUALITÉ SUPÉRIEURE

FONDANTS, PRALINES & NOUVEAUTÉS

Pour Cadeaux du JOUR DE L'AN

5, rue du Prier — LILLE — Près la Gare

Le Magasin est fermé le dimanche 1er Janvier

Du 31 décembre

Naissances. — Giblat Jean, rue Masurel, 16. — Bruyneel Yvonne, rue Armand-Barbès, 4. — Bloquet Félix, 283, rue Léon-Gambetta. — Lemaire Suzanne, rue Baudin, 31, cité Vendewèghe, 19. — Degryse Léontine, 21, rue Fontenelle. — Martin René, 36, rue des Etaques. — Vanlerenberghe Gaston, r. Philippe-de-Comines, 97. — Camelot Michel, rue de l'Hôpital-Militaire, 77. — Stilistus Jeanne, rue de Baillœul, 17, cour Paux, 7. — Goffa Adolphe, rue de Buffon, cour Saint-Martin, 2. — Verzèle Jeanne, rue Fombelle, 6.

Décès. — Legrand Céline, 64 ans, veuve Charles Delton, r. du Chevalier-François, 74. — Camus Arthur, 3 jours, cité Letombe, 8. — Camus Théodore, 54 ans, époux Césarine Gouy, rue de Lyon, 41. — Desoutter Marie, 45 ans, épouse Baibaert, rue du Général De Wet, 1. — Lefebvre Edmond, 2 ans, rue au Pétorinck, 16. — Fournez Marie, 75 ans, veuve Edouard Martin, rue Pierre-Legrand, 228. — Lonergan Catherine, 70 ans, célibataire, rue de l'Hôpital-Militaire, 76. — Cartoux Louis, 63 ans, époux Célestine Lorfanfant, rue Voltaire, 15.

Noé Marie, 56 ans, veuve de Victor Luce, rue de Russie prolongée, 8. — Goossens Charles, 75 ans, époux de Léonte Vanfroost, rue du Vieux-Moulin, 27. — Gobin Marie, 67 ans, veuve Félicien Bastesier, rue de la Grande-Allée, 5. — Delmotte Zélie, 39 ans, veuve J.-B. Lebègue, rue des Suaires, 31. — Ovyn Maria, 16 mois, rue d'Iéna, 65. — Vanneyds Georges, 21 mois, rue du Plet, 21. — Van Espen, François, 15 jours, rue Molliet, 18. — Van Eeneeme Clarra, 1 mois, rue d'Arcole, 6 bis. — Verhaame Louis, 17 jours, rue d'Austerlitz, 82. — Bilau Gaston, 3 ans, cité Fockeu, 17. — Bernard Pierre, 49 ans, célibataire, place Gentil-Mulroo, 18.

Ceux de nos amis qui désirent des vins garantis absolument purs et naturels, à des prix très consciencieux, peuvent s'adresser en toute confiance à M. Testaud, propr. du chât. La Tour St-Aubin, Médoc-Gironde ; il leur enverra franco notices et échantillons.

LA MADELEINE. — Du 21 décembre au 1er janvier. — Naissances. — Georges Carpentier, cité Andrée, 14. — Simone Lambert, rue Jeanne-Maillotte, 80. — André Deroberi Marie, rue Pasteur, 6. — Gaston Caron, rue Chanzy, 51. — Raymonde Dazutier, rue du Quai, 47. — Ernest Debuf, rue du Quai, 32.

Décès. — Rosalie Lobet, 49 ans, chemin du Halage. — Yvonne Fol, rue Saint-Victor, 46.

Publications de mariage. — Louis Avez, boucher à Lille, et Marie Vérhelst, couturière, à La Madeleine. — Georges Morel, professeur de musique à La Madeleine, et Léontine Ruffant, sans profession à Fresnes-l'Eguillon (Oise).

MARCQ-EN-BARŒUL

Accident de travail. — Dans la raffinerie de sucre de MM. Bonduelle et Cie, un journalier, Maes Adolphe, 30 ans, demeurant à Wambrechies, a eu la main droite prise entre deux moules en fer ; plaies contuses de la face dorsale de la main droite. 8 à 10 jours de repos. Docteur Ducroquet.

MARCQ-EN-BARŒUL. — Naissance. — Nys Joseph, cour de l'hospice, en Pont-de Marcq.

Mariages. — Wilcock Emile, 23 ans, hommes de peines, et Paulina Vanspeypouck, 21 ans, filature. — Alphonse Gévart, 23 ans, ajusteur à Lille, et Martha Leleu, 23 ans, brodeuse à Marcq.

Décès. — Leroy Auguste, 51 ans, rue Pasteur prolongée.

LOMME. — Du 24 au 31 décembre. — Naissances. — Lallemant Hélène, Bourg, section du Romain. — Linconan Blanche, Bourg, section du Romain. — Massy Jeanne, Mont-à-Camp, sentier du Cœur-Joyeux. — Tétart Raymond, Mont-à-Camp, rue des Meiges. — Vandersypolidee Florentine, Mont-à-Camp, cité Malagie. — Suvé Marcel, Mont-à-Camp, cité Sainte-Hélène. Deisbecq Georgette et Georgine, hameau du Marais.

Promesses de mariage. — Delefortrie Henri, 27 ans, peintre, à Lambersart, et Boldin Angèle, 27 ans, sans profession, à Lomme. — Dopchies Alfred, 29 ans, charretier, à Lomme, et Delbaere Berthe, 32 ans, cuisinière, à Lille.

Décès. — Lême Charlotte, 77 ans, 4 mois, cultivatrice, épouse de Florimond Défives, section de la Mitterie, rue de Lomprat.

ARMENTIERES

Dimanche 1er Janvier

Pharmacie ouverte. — M. Logez, rue des Jardins.

Etat-civil. — Bureau ouvert de 9 à 10 h.

Secrétariat de la Mairie. — Bureau ouvert de 9 à 11 h.

Petite vitesse. — Fermée à 9 heures du matin.

Lundi, les bureaux de la mairie seront fermés comme le dimanche.

LE PARADIS DES APACHES

Ces jours-ci, trois cents individus pouvaient en toute sécurité se réunir sur le Rond-Point, escorter et acclamer des prisonniers allant d'Hazebrouck à Lille sans que personne de ceux qui sont chargés de maintenir l'ordre public intervînt pour aider les trois gendarmes chargés de conduire ces prisonniers. Heureusement les gendarmes ont eu du sang-froid et de l'énergie.

Il y a quinze jours, une jeune fille est arrêtée, par quelques apaches, sur le boulevard Faidherbe, et ne s'échappe de leurs mains qu'après avoir eu une poignée de cheveux arrachés.

L'avant-dernière nuit, un vieillard était à moitié assommé dans ce même quartier.

Ces brutales agressions ont lieu fréquemment et la police ne doit certainement pas les ignorer.

Pourquoi une surveillance spéciale ne met-elle pas fin à ces attaques nocturnes ?

C'est ici qu'interviendrait utilement et dans l'intérêt de la sécurité publique les casseroles maçonniques qui ont la vue si bonne quand il s'agit de mettre des noms sur les figures de gens coupables d'avoir chanté l'Hymne patriotique, mais : Les Apaches ce sont tous des frères, et ils travaillent si bien dans les grands jours où la République est en danger qu'on peut avoir des égards pour eux.

Jacques BONHOMME

Le billard. — A la suite du match de billard de l'autre jour une société s'est fondée au Café du Bœuf. Elle comprend déjà 33 membres.

Cette société a tenu vendredi sa première réunion générale. Après adoption des statuts on a procédé à l'élection du bureau.

Ont été élus à l'unanimité : MM. Porchet, président ; René Motte, vice-président, Romon, secrétaire-trésorier ; Schulz et Pancoup, assesseurs.

Nous souhaitons que cette jeune société se développe rapidement et compte bientôt parmi les plus importantes de la ville.

La Ligue. — Une nouvelle section vient de se former route d'Houplines. Jeudi, cette section a eu sa réunion à le *Tonne d'Or*, et a élu son bureau définitif. Prochainement il y aura à la section de la route d'Houplines une grande réunion où sera faite une conférence avec projections lumineuses.

Vol. — Vendredi soir, la célèbre Marie Strieanne, dite Marie Tarlaro, 60 ans, se trouvait avec plusieurs consommateurs à l'estaminet de la « Basse-Ville » où elle loge. Profitant de ce que l'un d'eux était un peu éméché, elle lui prit dans la poche son portemonnaie contenant 5 fr. et alla se coucher.

Le consommateur s'aperçut peu après de ce vol, il prévint la police qui trouva le portemonnaie dans le vase de la vieille et l'argent dans sa poche.

Elle fut conduite au poste et hier matin embarquée pour Lille.

ARMENTIÈRES. — Du 31 décembre. — Naissances. — Lepreux Aimée, rue Solférino, 58. — Navejans Hélène, allée du Fossé, 10. — Pennart René, rue Bulin, 7. — Lembert Lucienne, place de la République, 49.

Décès. — Caliguet Eugénie, 79 ans, rue de Dunkerque, 70. — Bart Marie, 19 ans, rue Marceau, 21. — Leclercq Alfred, 51 ans, Chemin Vert, 3. — Vallie Jules, 44 ans, Chemin-Vert, 3. — Taisne Louis, 41 ans, même adresse.

Publications. — Debouck Albert, rue Sèche, 60, et Saelens Thérèse, rue des Patineurs, 46. — Théry Honoré, à Armentières, et Bégnicourt Louise, à Roubaix. — Decoeninck Charles, rue d'Ypres, 60, et De Colleweert Blanche, même rue. — Struye Henri, à Nieppe, et Pouchain Cécile, rue des Jardins. — Bouquillon Charles, rue Sadi-Carnot, 23, et Vasseur Marie, rue Sèche, 149.

SAVON DU CONGO *Exiger le nom Victor Vaissier*

WATTIGNIES. — **Broyé par un tramway.** — Un accident qui, probablement, entraînera la mort d'un homme, s'est produit avant-hier soir, à Wattignies. Un peu avant minuit, partait, de la place de cette commune, pour Lille, la dernière voiture des tramways électriques.

A hauteur de la fabrique de chicorée de M. Mathon, le wattmann, Achille Delrou, aperçut une masse étendue sur la voie. Il stoppa aussi vite qu'il le put, mais trop tard, le tramway avait heurté un homme qui fut projeté sur le côté de la voie. Le malheureux, qui ne donnait plus signe de vie, était horriblement mutilé ; il avait, au front, une blessure de 12 centimètres de long, une autre à la tempe droite, par où s'échappait la cervelle, une plaie béante à la nuque. C'était un aieur Camille Willems, âgé de 51 ans, garçon boulanger, originaire de Dich (Belgique), et demeurant à Lille, rue Barthélemy-Delespaul. On l'avait vu, dans la soirée, en état d'ivresse.

FOREST. — **Statistique agricole de 1904.** — *Questionnaire A.* — Superficie des terres labourables (en culture, en jachère, en prairies artificielles ou en prairies temporaires), 76 hectares 99 ares ; prés naturels, 4 hect. ; pâturages et paccages, 9 hect. ; cultures diverses, 1 h. 20 ares ; bois, 3 hect. 21 ares ; autres que désignations ci-dessus, 8 hect. 70 ares. Superficie totale de la commune, 103 hectares.

Principales productions agricoles. — Blés, 19 hect. ; seigle, 18 ares ; avoines, 16 hect. 55 ares ; légumineuses, 2 hect. ; haricots, 34 ares ; fèves, 16 ares ; pommes de terre, 9 hect. ; betteraves de distillerie, 4 hect. ; fourragères, 11 hect ; navets fourragers, 1 hect. ; choux fourragers, 1 hect. 5 ares ; colza, 26 ares ; trèfle, 8 hect. ; prairies temporaires, 1 hect. ; fourrages annuels, 4 hect. ; près naturels, 4 hect. ; pâturages, 9 hect. ; culture maraîchère, 1 hect. 20 ares. — Rendements moyens par hectares : Blés, 27 hectolitres ; seigle, 33 hectolitres ; avoines, 48 hectolitres.

Questionnaire B. — Animaux de ferme : espèce bovine : taureau 1 ; bœufs 2 ; vaches 80 ; élèves d'un an et au-dessus, 5 ; élèves de moins d'un an, 5 ; — ovine : 1 ligneau ; — porcine : porcs de moins de 6 mois, 10.

Stocks minima. — Questionnaire A : Blés, 26 hectolitres ; farine, 26 hect. ; seigle, 1 h. ; avoines, 60 hect. ; fèves, 90 kilog. ; pommes de terre, 190 q. ; foin non pressé, 49 quint. ; fourrages artificiels, 20 q. ; paille de blé, 60 quint ; pailles de céréales diverses, 30 q. — Questionnaire B : Taureau, 1, poids 300 k. ; bœufs, 2, poids moyen 500 k. ; vaches non laitières, 5, poids moyen 400 k. ; laitières, 65, poids moyen, 480 kil.

FLERS. — **Une épidémie** de fièvre scarlatine sévit en ce moment sur une partie de la commune, notamment dans les sections du Breucq et du Recueil, où des cas très graves ont été constatés. Déjà, l'état-civil a enregistré deux décès produits par l'épidémie. Devant la persistance de la période de contagion, l'Administration municipale en a informé l'autorité supérieure. M. le docteur Gorez, du service des épidémies, délégué par la Préfecture est descendu à Flers-Breucq, afin de procéder à l'enquête d'usage. Toutes les mesures ont été prises pour enrayer le fléau.

Le secrétariat de la Mairie de Flers sera fermé au public dimanche 1er et lundi 2 janvier, à l'occasion de la Nouvelle-Année.

BOURCHELLES. — **Bureau de bienfaisance.** — L'adjudication annuelle du pain, charbon et cercueils nécessaires au bureau de bienfaisance a donné les résultats suivants :

Pain : M. Arnould Ballenghien, 0 fr. 26 le kilogramme. — Charbon : M. Delplanque de Cysoing, 2 fr. 15 les 100 kilos. — Cercueils : M. Flotin Barbe, menuisier à Bourghelles. 1re catégorie jusque trois ans, 4 fr. 50 le cercueil ; 2e catégorie, de 3 à 13 ans, 8 fr. 50 ; 3e, au-dessus de 13 ans, 13 fr. 50.

QUESNOY-SUR DEULE. — **Bras broyé par un engrenage.** — Samedi, vers 4 heures de l'après-midi, Jules Bonduelle, 13 ans, varouleur, nettoyait, dans la filature de MM. Poullier D'Halluin et fils,

---

FEUILLETON N° 25

Cœurs de Héros

(Garcia Moreno et ses amis)

Par ROBERT DE BOMER et FOXS D'ORTOLO

Les deux voyageurs allèrent ainsi quelque temps à l'aventure. Pour se reconnaître un peu, ils essayèrent de s'en rapporter à la position du soleil. Mais dans les forêts cette orientation leur devint impossible. Ils s'y égarèrent complètement.

Pour comble de malheur, la faim aiguisée par tant de fatigues, se fit vite sentir. L'ingénieur plongea la main dans son sac et la retira aussitôt avec un geste de cruel désappointement.

— Je n'ai plus de farine d'orge grillée, dit-il à son compagnon. Vous en restu-t-il ?

— Non, répondit celui-ci. J'ai tout épuisé.

— Alors nous allons mourir de faim !

— Pressons le pas de nos mulets et regardons autour de nous. Peut-être trouverons-nous quelques fruits ou quelques racines bonnes à manger.

Mais les bêtes exténuées de fatigue restèrent insensibles aux sollicitations de leurs cavaliers.

Deux longs jours se passèrent à errer lentement à travers les bois et la campagne. Taillade et Garcia Moreno déterraient de-ci de-là quelques racines et les dévorèrent avec avidité.

Après une halte, au moment de repartir, les mulets refusèrent d'avancer. Excités par les coups, ils firent à peine quelques pas, puis tombèrent lourdes. Impossible de les faire se relever.

— Tout conspire contre nous, s'écria Taillade. Nous voilà forcés d'abandonner nos montures.

— Et réduits à continuer notre route à pied observa Garcia Moreno. Irons-nous bien loin ainsi ?

— Sûrement non ! Pour moi je ne vaux guère mieux que nos malheureuses bêtes. Si les partisans de Robles nous rencontraient, nous serions de bonne prise. Nous sommes incapables de faire le moindre résistance.

— Ne nous abandonnons pas au découragement ! Marchons aussi loin que nous le pourrons.

Les membres brisés de fatigue, la tête remplie de bourdonnements, les yeux voilés de nuages, la gorge sèche et l'estomac horriblement tiraillé par la faim, les deux hommes reprirent leur route.

Après une interminable journée de marche ils aperçurent au loin une misérable cabane.

— Le sort en est jeté, dit Garcia Moreno à son compagnon. Quitte à tomber sur un ennemi, il faut aller frapper à la porte de cette hutte ; sinon c'est la mort pour nous deux.

— Tout vaut mieux, déclara Taillade, que d'endurer plus longtemps l'horrible faim, qui nous tenaille ! Hâtons-nous !

Mais leurs forces les trahirent tous deux. Ils se traînèrent plutôt qu'ils ne marchèrent vers la cabane. Ils vinrent tomber contre la porte et frappèrent à coups redoublés.

Personne ne leur répondit de l'intérieur. Alors, se soulevant, ils réunirent leurs dernières forces et enfoncèrent la porte.

Ils entrèrent. La hutte était vide. Taillade fureta dans les coins.

— Dieu soit loué ! s'écria-t-il. Voici de la farine d'orge.

— Et une cruche d'eau, ajouta Garcia Moreno qui cherchait de son côté. Enfin nous avons de quoi boire et de quoi manger. Il prit la farine que lui tendait l'ingénieur, la délaya dans l'eau et en fit hâtivement une sorte de gâteau. Tous deux, affamés, se jetèrent dessus. Au fur et à mesure qu'ils mangeaient, il leur semblait que la vie rentrait en eux.

Tout à coup, sur le seuil de la cabane, un homme parut. Garcia Moreno et Taillade sautèrent sur pied et portèrent la main à leurs révolvers.

— Que Dieu vous garde, sénores ! dit l'inconnu sans se troubler, en jetant dans un coin son poncho et son bâton.

Les deux voyageurs reconnurent alors un berger. C'était le propriétaire de la cabane. Ils lui expliquèrent en quelques mots qu'ils s'étaient égarés et que, mourant de faim, ils avaient pénétré dans sa demeure et mangé ses provisions.

Le berger leur répondit simplement

— Vous êtes mes hôtes. Reposez-vous tant que vous voudrez. Je vous remettrai dans la bonne voie.

Quelques heures après, Taillade et Garcia Moreno repartirent. Le berger les accompagna pendant un bon bout de chemin.

— Voici tout là-bas le Pichincha, dit-il en montrant à ses hôtes une montagne à l'horizon. Vous n'avez qu'à marcher dans cette direction et vous arriverez à Quito. Adieu et bon voyage.

Sur ces mots le berger tourna les talons et s'en revint sifflant une lente mélopée vers la cabane.

Les deux amis hâtèrent le pas. Enfin, ils aperçurent Quito. C'est le cœur débordant de joie qu'ils arrivèrent aux premières maisons de la ville.

Le bruit de leur retour se répandit comme une traînée de poudre. Depuis plusieurs jours la capitale était dans l'attente et l'anxiété à leur sujet, aussi les voyageurs furent-ils reçus comme des sauveurs.

Le peuple accourut en foule à leur rencontre. Tout le long des rues et jusqu'à leurs maisons, retentirent des acclamations enthousiastes.

Olivarès, sa sœur et Rufin vinrent des premiers au devant de leurs amis.

Un mot de dona Mercédès fit oublier à Taillade tout ce qu'il avait souffert.

— Oh ! que nous étions inquiets ! lui dit-elle avec un tremblement dans la voix. J'avais si peur qu'il vous arrivât malheur.

— Nous l'avons échappé belle, répliqua le français tout joyeux. Plus d'une fois nous avons cru que nous ne reverrions plus Quito et ses habitants. Mais heureusement nous avons triomphé de tous les dangers de la route.

— C'est de bon augure, s'écria Olivarès, pour la résultat de notre lutte contre Robles et Urbina. La courage et l'énergie que vous avez déployés tous deux pour parvenir jusqu'ici, est le gage assuré de notre succès.

Aussitôt revenu Garcia Moreno fit paraître un journal le *Premier Mai*, au cri de « A bas les tyrans